

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :  
D\_2025\_4\_9

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Présents : 11

Votants : 16

**Objet : Convention  
d'utilisation des locaux  
communaux : salle de  
motricité - école maternelle**

**SEANCE DU 23 OCTOBRE 2025**

L' an deux mille vingt cinq, le jeudi 23 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Date de convocation du : 17 Octobre 2025

**Présents :** Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame LINARD Danielle, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Madame DELHOSTAL Anne

**Pouvoirs :**

Monsieur ANDRE Jean-Luc a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel  
Madame CLUSE Nathalie a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André  
Madame COLOMB Yvette a donné pouvoir à Madame GANE Cécile  
Madame PRADEL Céline a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne  
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François

**Absent(s) :** Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Monsieur ROFFY Jacques

**Excusé(s) :** Monsieur ANDRE Jean-Luc, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Madame PRADEL Céline, Monsieur ROUX Hervé, Monsieur PRIVAT Jean

**Secrétaire de Séance :** Madame Cécile GANE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une nouvelle association communale « L'Authre danse », est entrée en contact avec les services de la Mairie pour demander une mise à disposition de la salle de motricité de l'école de Jussac pour la réalisation de ses cours.

Monsieur le Maire propose un projet de convention de mise à disposition de la salle de motricité afin de permettre la réalisation des cours de danse.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **DECIDE** de valider la convention de mise à disposition des locaux de la salle de motricité de l'école de Jussac à titre gratuit (cf annexe) ;

- **AUTORISE** Monsieur le MAIRE à signer la convention.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance,  
Cécile GANE



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-François RODIER

